

ADRESSES—*Suite.*ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS
DU TRONE—*Suite.**Hon. Charles Marcil—Suite.*

tuelle et le Canada—494; réfuter certaines accusations portées contre la province de Québec—494; l'attachement de cette province à la couronne est consacré par l'histoire—494; dès 1763 le général Murray organisait à Québec un régiment de troupes françaises—494; pour maintenir l'ordre et la paix et assurer la suprématie des lois dans les solitudes qui sont devenues depuis la belle province d'Ontario—494; c'est ce régiment français, organisé par le général Murray et commandé par des officiers anglais, qui fut chargé de pacifier cet immense territoire, un an à peine après la session—494; il n'y a pas un enfant de nos écoles qui ignore que les Français qui avaient été fidèles à la couronne de France tant que le drapeau français avait flotté sur ce pays, avaient voué la même fidélité à la couronne britannique, immédiatement après la session—494; en 1763 le gouverneur Murray s'est adressé aux colons français pour assurer le maintien du régime britannique au Canada—494; même demande en 1776—494; cette fois contre les attaques de colons anglais en révolte contre le roi d'Angleterre—494; en 1812 on eut encore recours à eux pour la défense des incursions anglaises—494; en 1776, en 1885 les Canadiens français firent bravement leur devoir pour maintenir en ce pays les institutions britanniques—495; lorsque la guerre actuelle a éclaté la population de Québec a vu deux choses—495; que la France était sur le point d'être écrasée—495; l'Angleterre étant attaquée nous l'étions aussi—495; nous sommes dans la mêlée pour y rester et obtenir la victoire—495; quelque peine à effectuer le recrutement dans la province de Québec—495; mouvement nationaliste a été conçu dans l'idée de faire la contre-partie de l'impérialisme—495; l'idée impérialiste est qu'un sujet britannique au Canada est un membre de tout l'empire; que ce qui touche à l'empire touche au Canada—495; que le devoir d'un sujet britannique ici est le même que dans l'empire—495; que la défense de ce dernier est un devoir qui incombe aux citoyens de ce pays—495; nationalistes, de leur côté, considèrent que les sujets de Sa Majesté au Canada n'ont, en dehors des limites du territoire canadien, aucun devoir à remplir envers l'empire—495; résolutions adoptées à Saint-Eustache, expliquent la dernière campagne qui s'est faite dans la province de Québec—495; M. Bourassa dénonça la marine de guerre et le régime des contributions—496; naissance du parti soi-disant nationaliste—497; attitude des partis conservateur et libéral—497; principe qui veut que lorsque l'Angleterre est en guerre le Canada soit également en guerre est bon en soi, mais il n'est pas toujours nécessaire de le mettre en vigueur—497; dans cette guerre, les principes d'humanité sont en jeu—498; notre pays n'a pas d'autre devoir que prendre sa part du fardeau—498; c'est ce que

ADRESSES—*Suite.*ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS
DU TRONE—*Suite.**Hon. Charles Marcil—Suite.*

nous avons fait—498; sir Wilfrid Laurier a ouvert la campagne de recrutement—498; a fallu discuter avec la population canadienne française à cause de la doctrine qui a été infusée dans l'esprit des gens par le parti nationaliste—498; province de Québec fera entièrement son devoir, comme je sais qu'elle le fera une fois qu'elle aura compris la gravité de la situation—499; une autre difficulté—499; traitement peu juste infligé à la minorité d'Ontario—499; Irlandais ne devraient pas oublier ce que les Canadiens français de la province de Québec ont fait pour les leurs—499; ceux qui s'imaginent que le régime britannique peut se maintenir au Canada par l'existence d'une seule langue sont loin de la vérité—500; avons vu comment le roi Edouard amena l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre—500; même chose peut se réaliser au Canada sur une plus petite échelle—500; je me suis souvent demandé ce qui arriverait ici si les cinquante députés de la province de Québec s'avaient d'exercer le privilège que leur accorde la Constitution de porter ici la parole en français, de faire leur besogne en français, de présenter leurs motions en français et ainsi de suite—500; nous voulons que tous les Canadiens, autant que faire se peut, sachent les deux langues—500; ce qui s'est passé au Nord-Ouest et dans les Provinces maritimes—501; le Français continuera à parler sa langue, quelle que soit la législation que vous adoptiez—501; chaque province a, c'est vrai, dans ses propres limites, les droits qui lui sont accordés par la constitution, mais il y a des choses que les provinces devraient faire dans l'intérêt général—502; province de Québec essaye aujourd'hui de triompher de l'objection qui lui est présentée au sujet de ses hommes qui doivent servir en dehors des limites de la province, dans l'intérêt des institutions britanniques—502; nous demandons à la population d'Ontario s'il n'y a pas un moyen de surmonter cette difficulté et s'il en était ainsi cela nous aiderait énormément dans la province de Québec—502; texte des paroles mémorables proférées par sir John A. Macdonald et qui devraient produire une meilleure entente entre les deux grandes races du Canada—503; lettre de J. C. Sutherland, inspecteur des écoles protestantes dans la province de Québec—504; ils sont bien peu nombreux les citoyens de langue anglaise qui se rendent compte que, si le même principe de la direction de l'éducation par la province et les mêmes préjugés contre la langue de la minorité, existaient dans Québec comme ils existent dans d'autres provinces de la Confédération, la langue officielle dans nos écoles protestantes serait le français et non l'anglais—504; faut reconnaître à la province de Québec ce qui lui appartient—504; sans cette province il n'y aurait jamais eu la Confédération—504; celle-ci cesserait d'exister le jour même où Qué-